



# 3 questions à... Alain Dru

## Secrétaire Général de la CGT-PJJ

(La protection judiciaire de la jeunesse est une direction du ministère de la Justice)

### Fonction Publique : La CGT-PJJ a été créée en septembre 2005. Pour quelles raisons ?

**Alain Dru :** La PJJ est une petite administration : 9000 agents, dont une moitié de travailleurs sociaux. Elle se voit confier « les jeunes » par les magistrats. Or, un mineur délinquant est aussi un mineur en danger, c'est le sens du droit et pas seulement en France.

Avec la CGT-PJJ, la CGT est désormais présente dans toutes les Directions du Ministère de la Justice, pour mieux défendre les intérêts des personnels, de tous les justiciables, mais aussi un pilier de tout état de Droit. En bout de chaîne, cette Direction est au cœur des discours politiques, médiatiques ou sociaux. Car ce sont les enfants des classes populaires et des exclus qui sont les premières victimes des politiques libérales et sécuritaires. Le pouvoir s'attaque aujourd'hui aux familles, en menaçant de couper leurs allocations familiales, de les condamner à des amendes ou à de la prison. Ce sont les plus pauvres, trop souvent des mères isolées, dont les enfants manquent l'école, qui sont ciblés !

### FP : Quels sont les problèmes que posent les lois sécuritaires votées ces dernières années ?

**AD :** Le principal problème serait le ralliement « d'une majorité », sous l'impulsion des médias et des politiques, à une idéologie qui conduit à l'exclusion et au rejet. Lorsqu'un ministre parle de « racaille », il per-

pétue l'idéologie des bourgeois versaillais de 1870 qui appelaient les communards « la canaille ». Racaille, canaille, ces mots suent la même haine du Peuple et de la République.

La récente flambée dans certains cités, a bien montré le décalage entre le discours politique et la réalité sociale. Ce furent des incidents très localisés, alors que l'on avait l'impression que toutes les banlieues étaient en feu. En les analysant finement, on voit l'impact des politiques locales, l'absence ou non de services publics : Là où existait un vrai maillage social, il n'y a eu que peu ou pas d'incidents.

Il n'est jamais acceptable de voir sa voiture ou l'école du quartier brûler, mais cela valait-il deux mois d'état d'urgence ? Le choix politique était de dramatiser, de banaliser des lois d'exception, et faire l'économie d'une vraie réflexion sur les moyens, les politiques de prévention et l'ouverture de perspectives d'avenir. Nous avons vu devant les tribunaux ces jeunes arrêtés par la police : ils étaient pour la plupart très jeunes et inconnus de la justice, arrêtés au hasard... beaucoup furent mis hors de cause et relâchés. Il n'y a pas de cité interdite, Il n'y a que des citoyens qui veulent vivre,... tout simplement vivre, sans être montrés du doigt.

### FP : Dans ce contexte, quelle est votre actualité revendicative ?

**AD :** L'enjeu central pour notre administration est tout simplement

son devenir ! Nous sommes en risque de disparition. D'une part, le service public est mis en concurrence avec des services privés. D'autre part, il y a une volonté de partition avec des services qui auraient la charge des enfants en danger, sous contrôle des conseils généraux, au nom de la décentralisation. . Ce qui resterait serait uniquement chargé des mineurs dits délinquants, dans une Direction si petite qu'elle risque bien de repasser sous contrôle de l'Administration Pénitentiaire, dont elle est sortie en 1945 !

Que faut-il penser d'une société qui aurait si peur de sa jeunesse qu'elle ne lui offrirait que le retour aux maisons de corrections... qui ont échoué quels que soient le pays ou l'époque ?

Ce que nous voulons, avec la CGT, c'est porter d'autres alternatives pour ceux que la logique libérale a enfermés dans des ghettos avec leurs contingents de désespoirs.

Ce que nous voulons, avec la CGT, c'est faire entendre une autre musique que celle qu'on inscrit dans la rubrique des faits divers.

Ce que nous voulons, avec la CGT, c'est construire le service public à même de répondre à cette urgence sociale.

Alors que la justice à deux vitesses est une des raisons du malaise social, rêvons (et faisons ) un pays qui ne sera plus celui dont La Fontaine disait « *selon que vous serez puissants ou misérables, les jugements de cour vous rendront blancs ou noirs* ».